



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E77878

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2025

ÉDITÉ LE 13/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/10/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 1 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 484697230

Siret : 484 697 230 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119812320

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119812320

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : TEC2E

395 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY
26760 BEAUMONT LES VALENCE

Téléphone : 04 75 78 03 89

Fax : 04 75 86 02 48

Portable :

Site Internet : /www.tec2e-electricite-cvc-plomberie.fr/

E-mail : tec2e@tec2e.fr

Responsabilité légale :

DUFOUR ERIC CO-GÉRANT / MORIN CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/10/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	01/12/2024
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	10/10/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	08/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.